

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
						✓					
12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

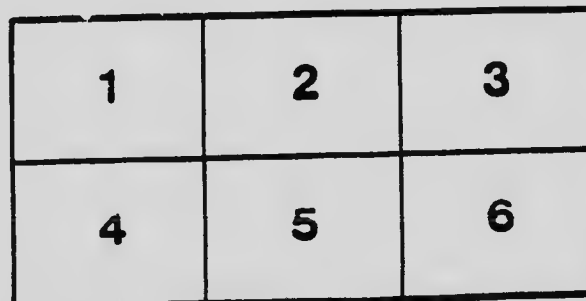
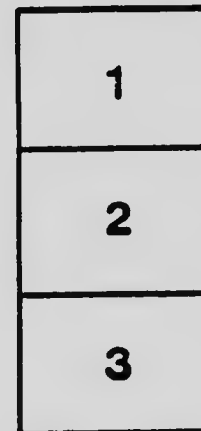
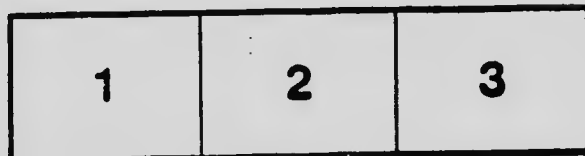
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

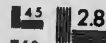
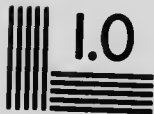
Les exemplaires originaux dont le couvertures en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

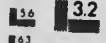
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.50



1.63



1.80



1.95



2.11



2.35



2.6



3.0



APPLIED IMAGE Inc

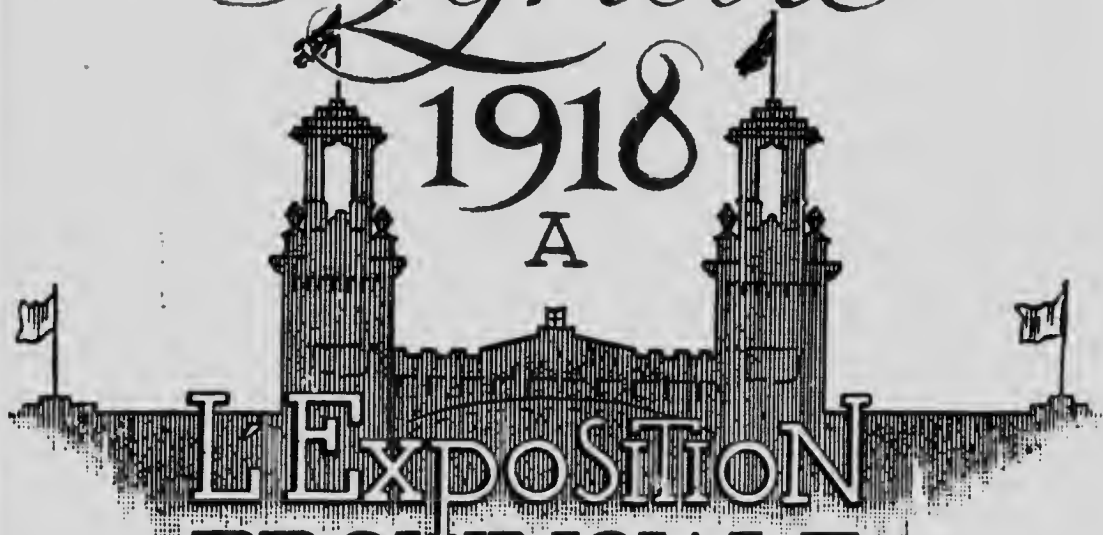
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



*Le Mérite
Agricole*

1918

A

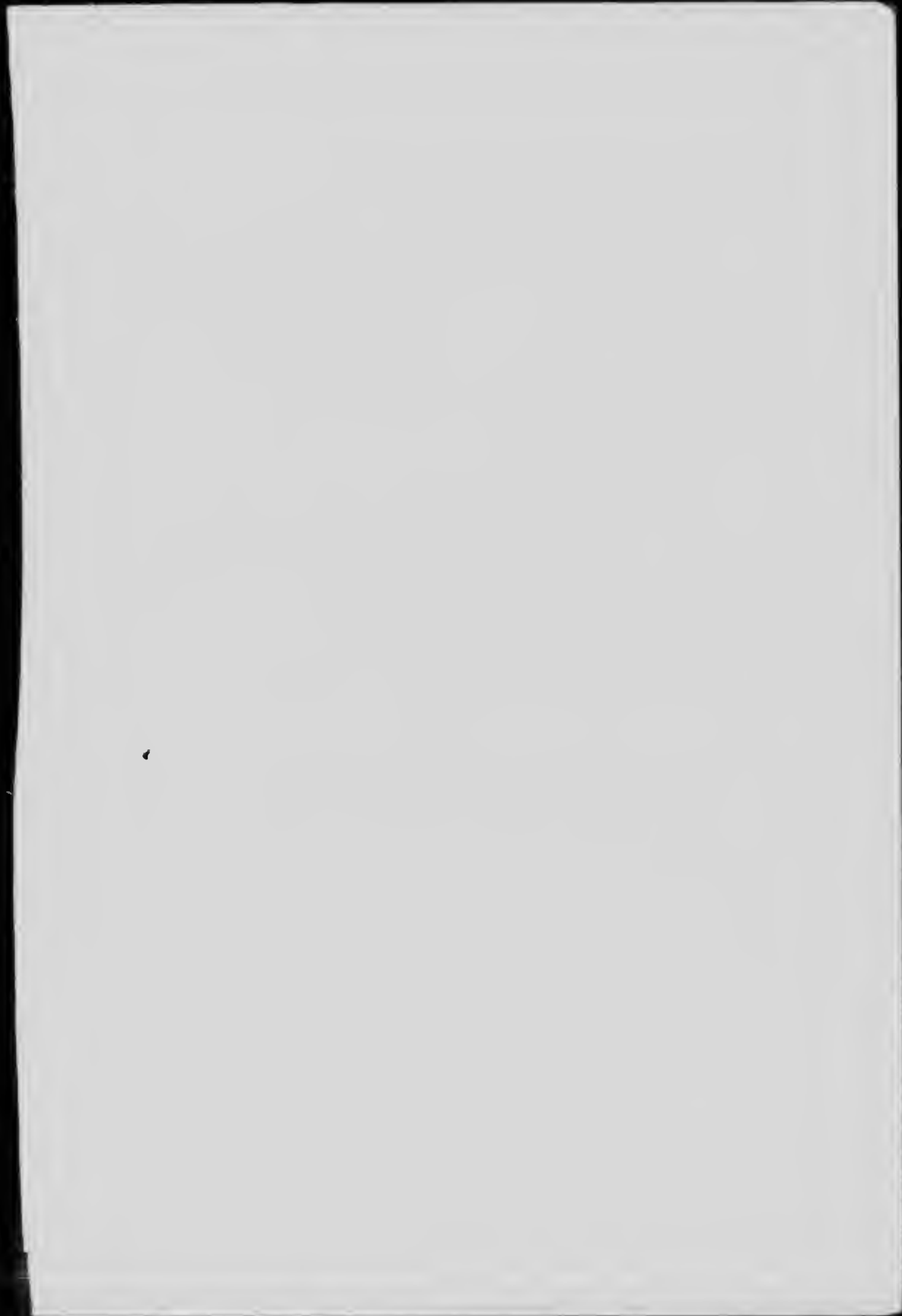


EXPOSITION

PROVINCIALE

DE

QUEBEC





A L'EXPOSITION PRO



Groupe des Lauréats du Mérit

On remarque au centre, M. Anselme Cabana, le lauréat de la Médaille d'Or, 1918; à sa droite, l'honorable M. J.-E. Caron, M. J. E. Descoteaux de Ste-Monique de Nicolet, Médaille d'Or de 1917, M. Es. Couture, M. L.-V. Cannon, C.R., M.L.P., président de l' Commission de l' député de Champlain, M. J. Lavontaine, député de

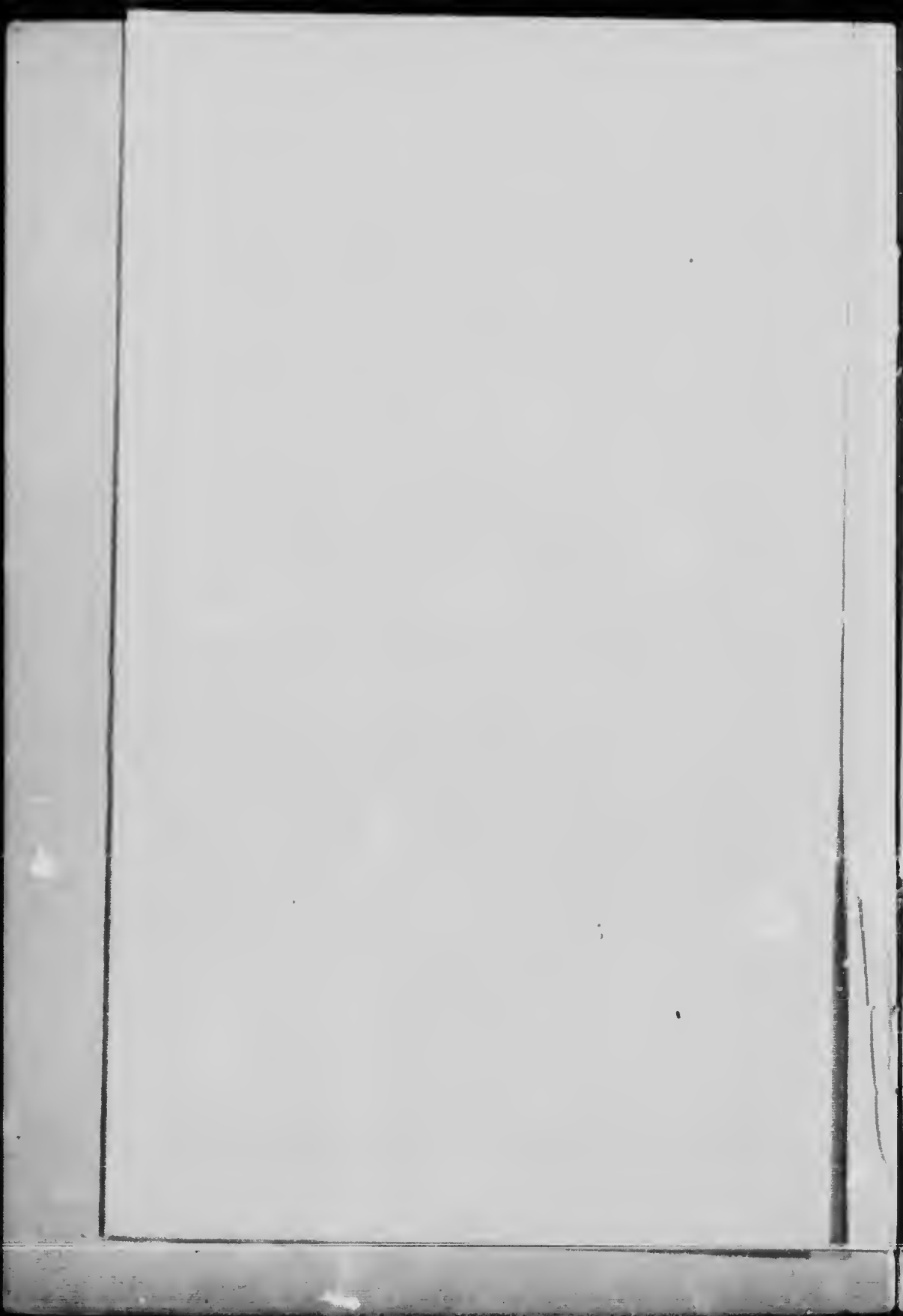


Mérite Agricole après la cérémonie officielle



M. E. Caron, ministre de l'Agriculture, Mme Eug. Bernier, M. Paul Tourigny, ex-M.P.P., M. J. Couture de St-Augustin, Médaille d'Or de 1901 et M. J. Couture, son fils, Médaille d'Or de l'Exposition, l'honorable M. J.-A. Tessier, ministre de la Voirie, M. le Dr Bourdeau, député de Berthier, M. Georges Morisset, secrétaire de l'Exposition, et autres.

M. J. E. Roberge, M.C.A., et sa gauche.



LE MÉRITE AGRICOLE

À

L'Exposition Provinciale de Québec

LE MERCREDI, 4 SEPTEMBRE

1918



PUBLIÉ PAR

La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec
Hôtel-de-Ville, Québec

555+

12

3

10

11

Le Mérite Agricole

n'est point l'œuvre d'un jour,
mais c'est une œuvre permanente,
que nous confions à ceux qui viendront après nous,
et que nous plaçons sous la protection
de toutes les classes dirigeantes
de notre société.

(Honoré Mercier—1890)

La Commission de L'Exposition Provinciale de Québec

(Institution municipale)

PRÉSIDENT : M. L.-A. CANNON, C.R.
Député de Québec-Centre à la Législature de Québec.

VICE-PRÉSIDENTS :

<p>M. JOSEPH PICARD, Ancien président de la Chambre Commerce de Québec.</p>	<p>M. W.-H. WIGGS, 2^{ème} vice-président de la Chambre Commerce de Québec.</p>
---	---

TRÉSORIER : M. J.-A. COLLIER, échevin.

Son Honneur le Maire de Québec, M. H.-E. Lavigneur, M. P.
M. le Dr P.-H. BÉDARD, échevin. -- M. P.-A. BERTRAND, échevin.
M. J.-A. BOUCHARD, échevin ; M. J.-E. BOUCHARD, échevin ;
M. Alfred COUTURE, St-Augustin.

L'honorable M. Cyrille-F. DÉLAGE
Surintendant de l'Instruction publique
Représentant du Gouvernement provincial.

M. Arsène DENIS, St-Norbert ; M. J.-A. DROLET ; M. le Dr Michel
FISER, échevin.

L'honorable M. Némèse GARNEAU, M.C.L.
Président de la Société Générale des Éleveurs de la province de Québec.
M. Uldéric GUYVIN, échevin ; Jos.-C. HÉBERT, N.P. ; Montmagny ;
Dr A.-A. LANTIER, échevin ; M. J.-A. LESAGE, échevin ; M. C.-
Émile MORISSETTE ; Dr Valmont MARTIN, échevin. M. Jos.-
L. MERCIER, échevin ; M. Chs NOREAU.

M. N.-E. PAILLON,
Président de l'Association des Marchands-Détailleurs de Québec.
M. Jos. SAVARD -- M. J.-J. SÉGUIN, échevin.
M. ELZ. TURCOTTE -- M. Jos. TANGUY -- M. Geo. VANFELSON.

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL : M. Georges V. ORISSET.

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

“ L'année de la grande paix ”

Quand se dérouleront les grandes fêtes de l'Exposition Provinciale de Québec, il est vraisemblable de croire à l'heure présente, que la paix, tant désirée depuis cinq ans, régnera sur le monde et elle a été bien choisie cette devise de l'Exposition de 1919 : “ L'année de la grande paix ”, la paix pour tous les peuples, la paix pour toutes les classes de la société, du moins espérons-le.

Pendant l'horrible cauchemar qui a pesé sur le monde au cours des dernières cinq années, l'Exposition Provinciale a été, peut-on dire sans exagérer, l'une de ces rares entreprises de paix qui se soient maintenues en temps de guerre, mais que d'angoisses, que d'inquiétudes, que de difficultés le drame qui se déroulait là-bas n'a-t-il pas soulevées ! Il a fallu, de la part de la Commission de l'Exposition Provinciale, un miracle d'énergie pour persister et survivre !

Aujourd'hui, tous les obstacles causés par la guerre sont surmontés ; le monde et notre Canada et notre province de Québec, plus particulièrement, renaissent à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, à la vie ! Enfin l'Exposition Provinciale, qui a triomphé des entraves à son essor va continuer maintenant dans les jours d'espérance son élan vers un renouveau glorieux.

Et le Mérite Agricole, qui a fait de si prodigieux progrès pendant la guerre ne les ralentira sûrement pas durant la paix.

Voilà pourquoi on organise, pour 1919 des fêtes qui marqueront un nouveau chapitre, et non le moindre dans l'histoire de cette chevalerie de l'Agriculture.

Mais avant de rechercher ou d'imaginer ce que sera demain, il importe de bien s'imprégner du passé et du présent de cette admirable institution depuis les brillants débuts de son existence jusqu'aux toutes dernières manifestations de ses merveilleux développements.

Et c'est ce que l'on trouve dans les quelques pages suivantes.



Démonstration : L'hommage au Drapeau du Mérite Agricole au pied du Mât d'honneur.

LE MÉRITE AGRICOLE

SOMMAIRE

QU'EST-CE ?

Une institution, d'inspiration française, établie dans cette province pour encourager et glorifier l'agriculture.

Le seul ordre officiel de chevalerie dans la province, en Canada et en Amérique.

Fondé en 1890 par l'honorable Honoré Mercier, premier-ministre de la province de Québec.

Il y a quatre degrés dans cet ordre :

- a) Les Diplômés ;
- b) Les Lauréats de la Médaille de Bronze ;
- c) Les Lauréats de la Médaille d'Argent ;
- d) Les Lauréats de la Médaille d'Or.

Ces honneurs ne s'acquiert que de haute lutte par des concours.

L'honorable Ministre de l'Agriculture de la province de Québec est, ex-officio, Lauréat de Très Grand Mérite Exceptionnel de l'Ordre du Mérite Agricole.

"L'Année de l'Élan Agricole" (1915)

Mil Neuf Cent Quinze ! Environ 1.000 Lauréats dans vingt-cinq ans. Un seul Lauréat de la Médaille d'Or chaque année.

L'Exposition Provinciale de Québec prend l'initiative de célébrer le 25^e anniversaire de fondation, — les Noces d'Argent, — de cet Ordre.

Grandes et inoubliables démonstrations, le 1^{er} septembre, 1915. 400 Lauréats survivants sont présents.

Parmi les personnages présents, l'honorable lieutenant-gouverneur, sir P.-E. Leblanc, l'honorable premier-ministre, Sir Lomer Gouin, l'honorable ministre de l'Agriculture, M. J.-Ed Caron.

Les Lauréats érigent eux-mêmes au Parc de l'Exposition un Mât d'honneur pour commémorer cette célébration.

"L'Année du Retour à la Terre" (1916)

Mil Neuf Cent Seize ! Nouvelles démonstrations à l'Exposition Provinciale de Québec.

inauguration d'un drapeau officiel de l'Ordre ; le "Vert et Rouge."

Chant spécial solennel à cette "nouvelle gloire" : "O Laboureur, artisan de nos jours".

"L'Année des Souvenirs" (1917)

Mil Neuf Cent Dix-Sept ! Grâce à l'initiative de l'Exposition Provinciale de Québec, le Mérite Agricole prend un élan jusqu'ici

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

inconnu. Progrès remarquables : en 1915, 10 concurrents ; en 1916, 87 concurrents ; en 1917, 116 concurrents !

Le nombre des concurrents, en 1917, dans le district de Québec, triple celui du dernier concours dans la même région.

Splendide démonstration au Parc de l'Exposition Provinciale de Québec. On lance le projet d'un Palais du Mérite Agricole, avec Pavillon à la gloire de Louis Hébert afin de commémorer aussi le troisième centenaire de l'arrivée du premier cultivateur canadien.

Sir Lomer Gouin et l'honorable M. Caron, ce mercredi, 5 septembre, 1917, font officiellement le choix du site du futur Palais du Mérite Agricole.

"L'Année de l'Éveil National" (1918)

Mil Neuf Cent Dix-Huit ! 500 Lauréats, à peu près tous les survivants du Mérite Agricole, représentant tous les comtés de la province, signent la formule d'adhésion au projet d'un Palais de l'Agriculture au Parc de l'Exposition Provinciale de Québec, et la demande au Gouvernement Provincial.

Le concours du Mérite Agricole, dans la quatrième région, en 1918, accuse un progrès marquant.

Le nombre des nouveaux Lauréats est de 53, alors qu'il n'était que de douze lors du concours précédent dans cette même région.

Il y a eu 53 Lauréats au cours des trois années qui ont précédé 1915, alors qu'on en compte 256 pour les trois années qui ont suivi la célébration des Noces d'Argent du Mérite Agricole.

Les Lauréats réitèrent officiellement leur demande d'un Palais de l'Agriculture ou du Mérite Agricole au Parc de l'Exposition. Pour des raisons de guerre le projet est remis à plus tard.

"L'Année de la Grande Paix" (1919)

Mil Neuf Cent Dix-Neuf ! La guerre est finie !

Les restrictions et les entraves au progrès n'existent plus.

Nous sommes à la période de construction et de reconstruction. L'ère nouvelle qui commence fait naître les plus grandes espérances.

Le concours du Mérite Agricole en 1919 aura lieu dans la région du nord de Québec.

Les fêtes du Mérite Agricole à l'Exposition Provinciale de Québec, en 1919, promettent bien de se ressentir des réjouissances de la paix.

On projette même une cérémonie à l'occasion de la pose de la pierre angulaire du Palais du Mérite Agricole.

"L'Année du Mérite Agricole" (1920)

Mil Neuf Cent Vingt ! Les Lauréats s'attendent, pour célébrer le 30e anniversaire du Mérite Agricole, d'inaugurer le Palais du Mérite Agricole à la gloire de l'Agriculture.

Le projet a une telle importance que l'idée prend naturellement les proportions d'un vœu national !

Le Mérite Agricole

Regard en arrière. Le seul ordre officiel de chevalerie agricole dans la province, au Canada et en Amérique, le Mérite Agricole, existe, cette année, depuis vingt-neuf ans. C'est en 1890, conformément à une loi de la Législature de Québec, que pour la première fois en Amérique, la classe agricole reçut des distinctions spéciales. C'est l'honorable Honoré Mercier, alors Premier-Ministre de la province de Québec, qui conçut l'idée de cette institution au retour d'un voyage en France où cet Ordre existait; il avait pu en apprécier lui-même les grands bienfaits. Aussitôt il confia à l'honorable colonel Rhodes, commissaire de l'Agriculture, la tâche de préparer et de soumettre à la Chambre un projet de loi dans ce sens. Un bill fut présenté le 4 février 1889, par M. Rhodes lui-même. Quinze jours plus tard, le projet était adopté. La loi fut sanctionnée le 21 mars, 1889; mais elle n'entra pratiquement en vigueur qu'en 1890 alors que furent établis les règlements du premier concours.

La constitution. D'après la constitution du Mérite Agricole, tout cultivateur laborieux, économe et progressif, peut prendre part aux concours institués périodiquement. Pour se conformer cependant aux règlements le cultivateur qui aspire aux honneurs du Mérite Agricole devra posséder une terre d'au moins 60 arpents en culture et avoir obtenu déjà des prix dans des concours de comptés pour les terres les mieux cultivées.

Les concurrents s'inscrivent vers le 1er jour de juin en signant un bulletin fourni par le département de l'Agriculture et qui contient quelques questions auxquelles les aspirants aux honneurs de l'Ordre doivent répondre pour l'information des juges du concours.

Les juges accordent un total de cent points pour toutes les manifestations de l'ordre, du progrès, des méthodes, du soin, etc., qui doivent distinguer les cultivateurs.

On compte quatre degrés dans l'ordre :

1er — Les DIPLÔMÉS ;

2ème — Les LAURÉATS DE LA MÉDAILLE DE BRONZE ;

3ème — Les LAURÉATS DE LA MÉDAILLE D'ARGENT ;

4ème — Les LAURÉATS DE LA MÉDAILLE D'OR.

LE TRÈS GRAND MÉRITE (ou Médaille d'Or) est accordé à celui qui a obtenu 85 points sur les 100 alloués ;

LE GRAND MÉRITE (ou Médaille d'Argent) revient à ceux qui ont obtenu 75 points ;

LE MÉRITE (ou Médaille de Bronze) appartient à ceux qui ont obtenu 65 points.

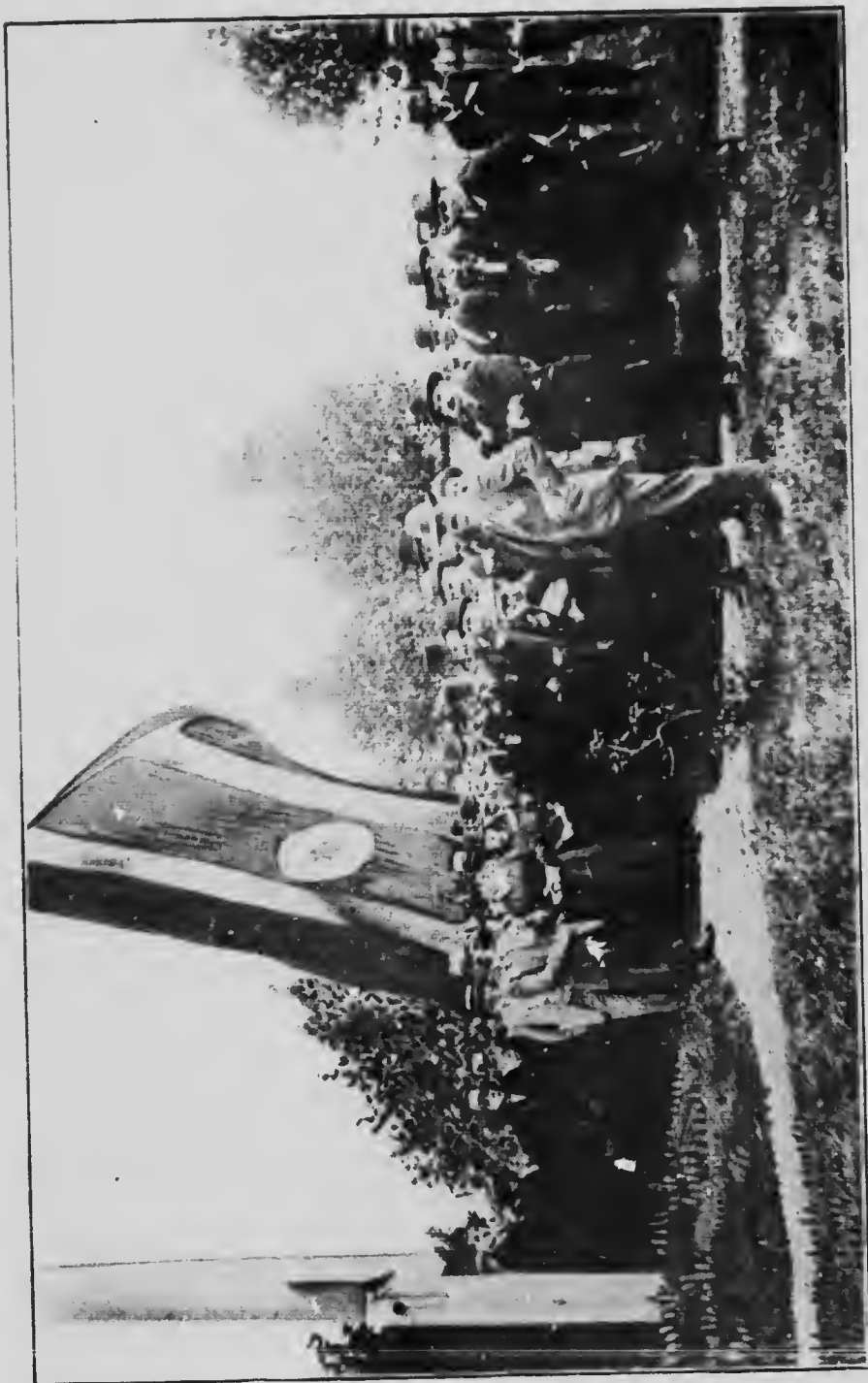
Il y a aussi le TRÈS GRAND MÉRITE EXCEPTIONNEL qui est accordé à celui qui s'est distingué à maintenir la perfection dans sa culture, ce qui lui a valu le TRÈS GRAND MÉRITE.

Pour les fins du concours, la Province est répartie en cinq grandes divisions et le concours a lieu, chaque année, dans l'une de ces divisions, à tour de rôle. Les juges ne doivent s'occuper que du Mérite Agricole et du travail des concurrents.

Premier concours.—Le premier concours du Mérite Agricole fut organisé sous les auspices du Conseil d'Agriculture de Québec présidé alors par l'honorable H.-G. Joly de Lotbinière qui déploya un zèle remarquable pendant tout le concours. Tout marcha bien et le 1er juin, 1890, on recevait au département de l'Agriculture, trente-deux inscriptions. Les juges visitèrent, au cours de l'été, trente-quatre fermes situées dans les comtés de Laval, Deux-Montagnes, Soulanges, Vaudreuil, Hochelaga, Jacques-Cartier et partie d'Argenteuil et de Terrebonne.

Et tel fut le succès de ce premier concours que sur les trente-quatre concurrents, plus tard, on proclama vingt-huit lauréats. Ce furent ces vingt-huit premiers chevaliers de l'Ordre du Mérite Agricole qui furent l'objet d'une démonstration inoubliable, au Palais Législatif de Québec, le 23 décembre, 1890, alors qu'ils reçurent leurs diplômes et leurs médailles des mains des personnages les plus distingués du monde civil et religieux.

L'hon. A.-R. Angers.—C'est un devoir de mentionner spécialement, cette année, au chapitre du Mérite Agricole, le nom de l'honorable Auguste-Réal Angers, mort au cours d'avril dernier. C'est lui qui en 1890, occupant le haut poste de



Le Lauréat de la Médaille d'Or (1918) du Mérite Agricole, M. Anselme Calana, aidé de Mme Eug. Bernier, la première lauréate, exerce son privilège d'honneur de baiser le Drapeau

Lieutenant-gouverneur de la Province, signait cette proclamation fixant au 23 décembre, le jour de la collation solennelle des médailles et des diplômes du Mérite Agricole. A cette séance publique qui eut lieu dans la salle du Conseil législatif, feu l'honorable A.-R. Angers occupait le fauteuil d'honneur à côté de Son Éminence le cardinal Taschereau ; il adressa la parole, en cette circonstance, avec plusieurs autres personnages distingués, entr'autres l'honorable M. H. Mercier, l'honorable M. Rhodes, l'honorable M. Joly de Lotbinière, le cardinal Taschereau, etc., etc.

Une autre mort. Au cours de cette vingt-neuvième année de l'existence du Mérite Agricole est disparu un autre personnage qui a joué un rôle actif dans la fondation de cet ordre. Nous voulons parler de feu O.-E. Dallaire, décédé au mois de février dernier, et qui fut le premier secrétaire des juges du Mérite Agricole de 1890 à 1900. A cette date il céda sa place à M. L.-J.-A. Marsan, le secrétaire actuel. M. O.-E. Dallaire était, lors de sa mort récente, l'un des rares organisateurs survivants du Mérite Agricole. Il faut lire le récit qu'il fait, avec cette bonhomie qu'on lui connaissait, dans une lettre adressée au mois de novembre 1915 à M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, de la façon dont fut jetée en terre l'idée de la fondation du Mérite Agricole et de l'organisation du premier concours et de ceux qui suivirent jusqu'en 1900.

Les Lauréats du Mérite Agricole depuis 1890 et qui vivent encore ont sans doute, un bon souvenir pour ce vaillant, ce dévoué à la terre, qui vient de disparaître.

Les années suivantes. Les années qui suivirent cette solennelle inauguration qui eut lieu le 23 décembre, 1890, les juges parcoururent l'une ou l'autre des divisions de la province et présentèrent, sur les concours qu'ils avaient à juger, des rapports qui sont l'histoire des progrès accomplis pendant plus de trente ans par les cultivateurs de la province de Québec. Ces rapports sont aujourd'hui des documents utiles à consulter, ils contiennent les renseignements précieux et constituent pour ainsi dire le baromètre des progrès agricoles de nos cultivateurs durant plus d'un quart de siècle.

Chaque année, les officiers du Mérite Agricole semblaient animés d'un souci nouveau qu'ils manifestaient dans leur rapport.

Une année, ils demandaient d'encourager de toutes les façons possibles l'industrie laitière ; une autre année, ils prêchaient un système de culture tendant à l'élevage du bétail. Plus tard, ils recommandèrent la coopération dans le travail, parce que partout où l'on trouve les cultivateurs réunis en association on trouve le progrès.

Puis, plus tard encore, ils demandent d'encourager l'instruction agricole pratique, la comptabilité chez les cultivateurs ; puis l'amélioration des chemins, etc., etc.

De sorte que les officiers du Mérite Agricole ont abordé tous les problèmes agraires ; et ce qu'ils ont recommandé a été exécuté à la lettre.

Aujourd'hui. Aujourd'hui, la province de Québec est à la tête des provinces pour les produits de l'industrie laitière qui s'est merveilleusement développée ; l'élevage a fait des progrès considérables, en tout cas, et les différentes races d'animaux ont été si perfectionnées que l'on ne compte pas aujourd'hui un seul cultivateur quelque peu progressiste qui n'ait pas un troupeau d'animaux de race pure ; la coopération a fait des progrès considérables ; les sociétés, cercles et associations agricoles sont innombrables dans la province ; enfin, nous n'exagérons pas en disant que les autres provinces nous envient notre système de voirie qui se perfectionne d'année en année.

Qui peut affirmer que la noble émulation qui s'est manifestée chaque année, depuis 1890, dans les divers concours du Mérite Agricole n'est pas pour beaucoup dans ces développements de notre agriculture ?

Après vingt-cinq ans. On était en 1915 ; alors le Mérite Agricole comptait environ 1,000 lauréats, de ces lauréats environ la moitié survivaient, et vingt-cinq médailles d'or étaient décernées chaque année. Une certaine routine avait fini par rendre plus stagnante l'œuvre du Mérite Agricole qui menaçait de tomber en désuétude. Un jour au commissariat de l'Exposition Provinciale, alors que l'on préparait l'Exposition de 1915, on découvrit que cette année là il y avait vingt-cinq ans que cet Ordre existait. Aussitôt on organisa des fêtes pour célébrer ces noces d'argent. C'était " L'Année de l'Élan Agricole " et l'Exposition Provinciale en prenant l'initiative de ces fêtes, imprimait à la marche en avant de cette insti-

tution un élan qui a été en s'accroissant d'année en année à tel point que le Mérite Agricole est aujourd'hui devenu une *institution nationale* et jouit d'une popularité sans exemple.

Ces fêtes de 1915 furent splendides et réussies à point : ce 1er septembre, 1915, plus de 400 lauréats se trouvaient réunis au Parc de l'Exposition où un vaste programme avait été élaboré. Entre autres manifestations il y eut décoration solennelle des Lauréats de 1914 et de 1915; discours de personnages distingués, entre autres de l'honorable lieutenant-gouverneur, sir P.-E. Leblanc ; de l'honorable premier-ministre, sir Lomer Gouin ; de l'honorable ministre de l'Agriculture, M. J.-Ed Caron ; inauguration d'un magnifique mât d'honneur pour commémorer ces fêtes, somptueux banquet d'honneur auquel assistaient tous les Lauréats.

Encore un disparu. Ici, au sortir de l'évocation de ces fêtes réjonissantes, nous devons nous prosterner encore une fois sur la tombe d'un grand disparu durant l'année ! Sir Pierre-Évariste Leblanc, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui prit une large part aux inoubliables fêtes de 1915. Il fut, ce jour du 1er septembre, 1915, de toutes les manifestations en l'honneur des Chevaliers du Sol. Il prononça à cette occasion avec cette éloquence convaincue qu'on lui connaissait, de magnifiques allocutions ; il eut des paroles les plus heureuses pour célébrer l'agriculture, louer les cultivateurs, honorer la mémoire des fondateurs de l'œuvre et féliciter les organisateurs de ces fêtes. C'est encore feu sir P.-E. Leblanc, qui, ce jour-là, présida à l'inauguration du Mât du Mérite Agricole.

Le Mat commémoratif.— Il fallait un souvenir tangible de ces fêtes : ce fut le Mât du Mérite Agricole. Son érection donna lieu à l'une des plus enthousiastes manifestations du 1er septembre, 1915. Jamais les cultivateurs ne furent l'objet d'une aussi belle fête. La journée était splendide et tout rayonnait sous les rayons un peu atténués d'un beau soleil de prime automne. Ce sont les Lauréats eux-mêmes qui furent à la glorieuse tâche d'ériger ce mât. Dès qu'il fut élevé, S. H. le Lieutenant-gouverneur hissa au sommet un grand drapeau canadien et la foule entonna avec un accent vibrant, l'hymne "O Canada !" Au socle, on fixa cette inscription permanente décorée des couleurs du Mérite Agricole :

" *Érigé et inauguré*
officiellement et solennellement
le 1er septembre 1915
pour commémorer
les Noeuds d'Argent du
MÉRITE AGRICOLE."

Le drapeau. Mais au sommet du Mât du Mérite Agricole, il fallait un drapeau qui puisse dire et proclamer la gloire des Chevaliers de la Terre. Et ce drapeau fut solennellement inauguré l'année suivante, celle du " Retour à la Terre ".

Ce drapeau conforme, du reste, à l'art héraldique, à la disposition des couleurs du ruban officiel, auquel est suspendue la médaille des décorés, est un rectangle formé de trois bandes rouges et de deux bandes vertes. La bande centrale rouge est du double des autres bandes rouges et vertes, au centre de laquelle sont les armes de la Province entourées d'un feuillage de lauriers, et sur lequel sont les inscriptions suivantes : " LE MÉRITE AGRICOLE " — " JE ME SOUVIENS."

On reconnaîtra sans doute, à la suite de cette description, ce drapeau qui décore la couverture de la présente plaquette.

Depuis, le drapeau du Mérite Agricole, la " nouvelle gloire ", flotte à la brise canadienne, et ses gracieuses ondulations réjouissent toujours le cœur des braves cultivateurs qui viennent, chaque année, visiter en si grand nombre, l'Exposition Provinciale. Les couleurs, le vert et le rouge, éclatent dans la lumière et symbolisent la grandeur et la liberté de l'artisan des sillons ?

" Saluons le nouveau drapeau, comme s'écriait M. L.-A. Cannon, C.R., M.P.P., et admirons-en les couleurs : le rouge qui est la couleur de l'enthousiasme et de la bravoure, — et le vert qui symbolise l'espérance ! "

L'hymne au drapeau. — " Le Vert et Rouge " est le titre d'une ode au Drapeau du Mérite Agricole, qui fut composée spécialement par M. Maurice Morisset, d'Ottawa.



L'honorable J.-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, félicite les Lauréats du Mérite Agricole après que M. L.-A. Cannon, C. R., M. P. P., président de la Commission de l'Exposition leur eût souhaité la bienvenue.

Cette ode exalte l'amour de la terre canadienne, la noblesse et la beauté du travail libre de la terre, tout comme la gloire du fondateur du Mérite Agricole.

C'est un chant d'une charmante allure poétique, d'une haute inspiration, et calqué sur un air connu : "O Canada, terre de nos aïeux !"

Il convient de signaler jusqu'à quel point ce chant est devenu populaire, parce qu'il répond parfaitement aux vibrations intenses de l'âme canadienne comme à ses traditions et à ses aspirations.

On peut lire ou chanter cette ode au Drapeau que l'on trouvera aux dernières pages de la présente brochure.

Progrès rapides. L'impulsion donnée au Mérite Agricole par la Commission de l'Exposition Provinciale, depuis le jour où elle fit de la décoration des lauréats l'une de ses principales manifestations fut incroyablement féconde en résultats pratiques sans compter la somme d'enthousiasme qu'elle distribua par toutes les campagnes. En 1915, on comptait quinze concurrents ; en 1916, on en enregistrait 87 et en 1917, 116, cette dernière année, le nombre des concurrents dans le district de Québec, triplait celui du dernier concours dans la même région. En 1918, dans la quatrième division, les aspirants aux honneurs sont de 53, alors qu'il n'y en avait que 12 lors du concours précédent dans cette même région. Bref, on comptait 53 lauréats pour les trois années qui ont précédé 1915 ; on compte 256 pour les trois années qui ont suivi la célébration des noces d'argent.

A chaque année depuis 1915, s'amène un élément nouveau de développement. L'élan Agricole se manifeste, il s'accroît, il se propage et finit par envahir des régions inconnues. L'intérêt que l'on porte maintenant au Mérite Agricole devient intense. On se rend compte que l'appel du drapeau a été irrésistible et que tous les cultivateurs progressistes s'empressent de s'enrôler sous ces nouveaux étendards, symbole de prospérité et de gloire, de survivance et de supériorité.

Dès 1917, en effet, on remarque parmi les concurrents heureux, un prêtre, M. l'abbé Louis-F. Côté, curé de Saint-Alexis de Matapédia, qui décrocha avec distinction une médaille d'argent.

En 1918, parmi les concurrents de la médaille d'argent nous voyons apparaître le nom d'un ministre de la Couronne, celui de l'hono-

rable J.-A. Tessier, ministre actuel de la Voirie, qui conserve pour sa ferme, 86.33 points.

Et ne croirait-on pas que le féminisme nous envalût ?

Cette même année, parmi les concurrents de la Médaille de Bronze, nous voyons enfin, les noms de deux femmes : madame Jos. Lamy, de Yamachiche, comté de St-Maurice, et madame Eng. Bernier de St-Stanislas, comté de Champlain.

Ces faits n'indiquent-ils pas l'énorme importance prise par le Mérite Agricole surtout en ces derniers quatre ans ?

La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec n'entend pas ralentir son action bienfaisante de sorte qu'on peut s'attendre à d'autres résultats d'un éclat non moins brillant.

Un grand projet. — De cette importance croissante, de ces succès magiques devait nécessairement surgir une idée grandiose : elle fut lancée au cours des fêtes du Mérite Agricole qui eurent lieu au Parc de l'Exposition en 1917. Cette idée, c'est la suivante :

Érection dans le Parc de l'Exposition Provinciale d'un Palais de l'Agriculture, à appeler le Palais du Mérite Agricole, y compris le Pavillon dit Louis Hébert, afin d'honorer en même temps, ce souvenir du premier cultivateur canadien ; le tout moderne, digne à la fois de l'agriculture, du héros dont le monument s'élève maintenant à Québec, digne des cultivateurs et digne du Gouvernement de cette Province. A la démonstration de 1917, sir Lomer Gouin, premier-ministre et son collègue de l'Agriculture, l'honorable J.-Ed Caron ont approuvé l'idée, et même plus, ont choisi eux-mêmes l'emplacement où devra s'élever ce Palais à la plus grande gloire des Lauréats du Mérite Agricole.

Un peu plus tard, tous les survivants du Mérite Agricole depuis 1890, représentants tous les comtés de la province, signèrent une formule d'adhésion à ce magnifique projet et une demande dans ce sens au Gouvernement provincial. Ces signatures sont au nombre de 500.

On verra, plus loin, qu'en 1918, cette demande fut solennellement réitérée.

Nous voilà, en effet, au seuil de l'Exposition de 1918.



L'AGRICULTURE EST LA PROFESSION
LA PLUS NOBLE ET LA PLUS INDEPENDANTE.
(HONORÉ MERCIER, 1890)



1918
Rapport du concours
du Mérite Agricole1918


CONCURRENTS POUR LA MÉDAILLE D'OR

1.	Anselme Cabana	St-Cuthbert, Berthier(Lauréat).	94 36 Pts.
2.	Nap. Lachapelle	St-Paul l'Ermité, L'Ass. . .	93 17 "
3.	Armand Denis. .	St-Cuthbert, Berthier.	92 58 "

CONCURRENTS MÉRITANT LA MÉDAILLE D'ARGENT

1.	Élie Laferrière .	St-Félix de Valois, Joliette .	92 98 Pts.
2.	Joseph Jumeau .	Ste-Ursule, Maskinongé.	91 16 "
3.	Philippe Garceau. . .	Trois-Rivières . . .	89 09 "
4.	J.-E. Pellerin	St-Boniface, St-Maurice . .	88 98 "
5.	Awildas Hétn	St-Sulpice, L'Assomption . .	88 43 "
6.	Lucien Milet. .	Yamachiche, St-Maurice. . .	88 42 "
7.	Edmour Denis .	St-Norbert-Sta., Berthier . .	98 28 "
8.	Ed.-P. Lachapelle . .	St-Paul l'Ermité, L'Ass. . .	87 53 "
9.	Joseph Racicot . . .	Montebello, Labelle . . .	86 91 "
10.	Ludger, Poirier.	St-Félix de Valois, Joliette .	86 40 "
11.	J.-A. Tessier (L'hon.)	Trois-Rivières	86 33 "
12.	Polydore Desjardins .	Ile des Annettes, Pontiac	86 33 "
13.	Théophile Boivin. . . .	St-Norbert, Berthier	86 29 "
14.	Oscar Rondeau.	St-Norbert, Berthier	86 26 "
15.	J.-B. Monssean.	Berthierville, Berthier	86 13 "
16.	Napoléon Dauphin .	St-Norbert, Berthier. . .	86 04 "
17.	Michel Trudel	St-Stanislas, Champlain	85 96 "
18.	Sadoth Tessier	Ste-Anne de la Pérade. . . .	85 41 "
19.	Napoléon Lesieur. . . .	Yamachiche, St-Maurice. . .	85 40 "
20.	Andrew Carroll	Carroll, Pontiac.	85 26 "
21.	Camille Bolduc.	St-Damien de Brandon	85 15 "

22.	William Dessureault . . .	Héronxville, Champlain . . .	85 05 "
23.	Pierre Piette, fils . . .	St-Norbert, Berthier . . .	85 04 "
24.	Octavien Marconx . . .	St-Cuthbert, Berthier . . .	85 04 "

CONCURRENTS MÉRITANT LA MÉDAILLE DE BRONZE

1.	Hornidas Garceau . . .	St-Barnabé, St-Maurice . . .	84 59 Pts.
2.	Harry Lambert . . .	Ste-Ursule, Maskinongé . . .	83 70 "
3.	Damase Lafortune . . .	L'Assomption . . .	82 91 "
4.	Dame Jos Lamy . . .	Yamachiche, St-Maurice . . .	82 65 "
5.	Siméon Boisvert . . .	St.-Gab. de Brandon . . .	82 58 "
6.	Ferdinand Humeault . . .	Montebello, Labelle . . .	82 43 "
7.	Dame Eng. Bernier . . .	St-Stanislas, Champlain . . .	82 41 "
8.	Sévère-J. Lamy . . .	St-Barnabé-Nord, St-Maur. . .	81 34 "
9.	Damien Fafard . . .	St-Cuthbert, Berthier . . .	80 28 "
10.	Francis Bouvet . . .	Chapeau, Pontiac . . .	80 15 "
11.	Jos. Ferron . . .	St-Barnabé-Nord, St-Maurice . . .	80 03 "
12.	Albert Gélinas . . .	St-Barnabé-Nord . . .	79 67 "
13.	Edmond Trahan . . .	Yamachiche, St-Maurice . . .	79 23 "
14.	Louis Houde . . .	St-Norbert, Berthier . . .	77 79 "
15.	Patrick Hynes . . .	Missoula, Pontiac . . .	77 64 "
16.	Thos Poupore . . .	Chichester, Pontiac . . .	77 57 "
17.	Omer-E. Milot . . .	Yamachiche, St-Maurice . . .	76 59 "
18.	Paul Diamond . . .	St-Barnabé-Nord . . .	76 47 "
19.	Évariste Gélinas . . .	St-Barnabé-Nord . . .	76 45 "
20.	Philippe-E. Gélinas . . .	St-Sévère, St-Maurice . . .	76 36 "
21.	P.-H. Fitzpatrick . . .	Missoula, Pontiac . . .	75 60 "
22.	Arsène Ippersiel . . .	Montebello, Labelle . . .	75 05 "
23.	Delphis Tessier . . .	Ste-Anne de la Pérade . . .	75 05 "
24.	Adélard Lamy . . .	St-Sévère, St-Maurice . . .	75 01 "

CONCURRENTS MÉRITANT LE DIPLÔME DE MÉRITE

1.	William McKinnon . . .	Chapeau, Pontiac . . .	73 00 Pts.
2.	Oliva Guillemette . . .	St-Sévère, St-Maurice . . .	70 92 "
3.	Maxime Diamond . . .	St-Barnabé-Nord . . .	66 53 "

ENTRE LA GUERRE ET LA PAIX

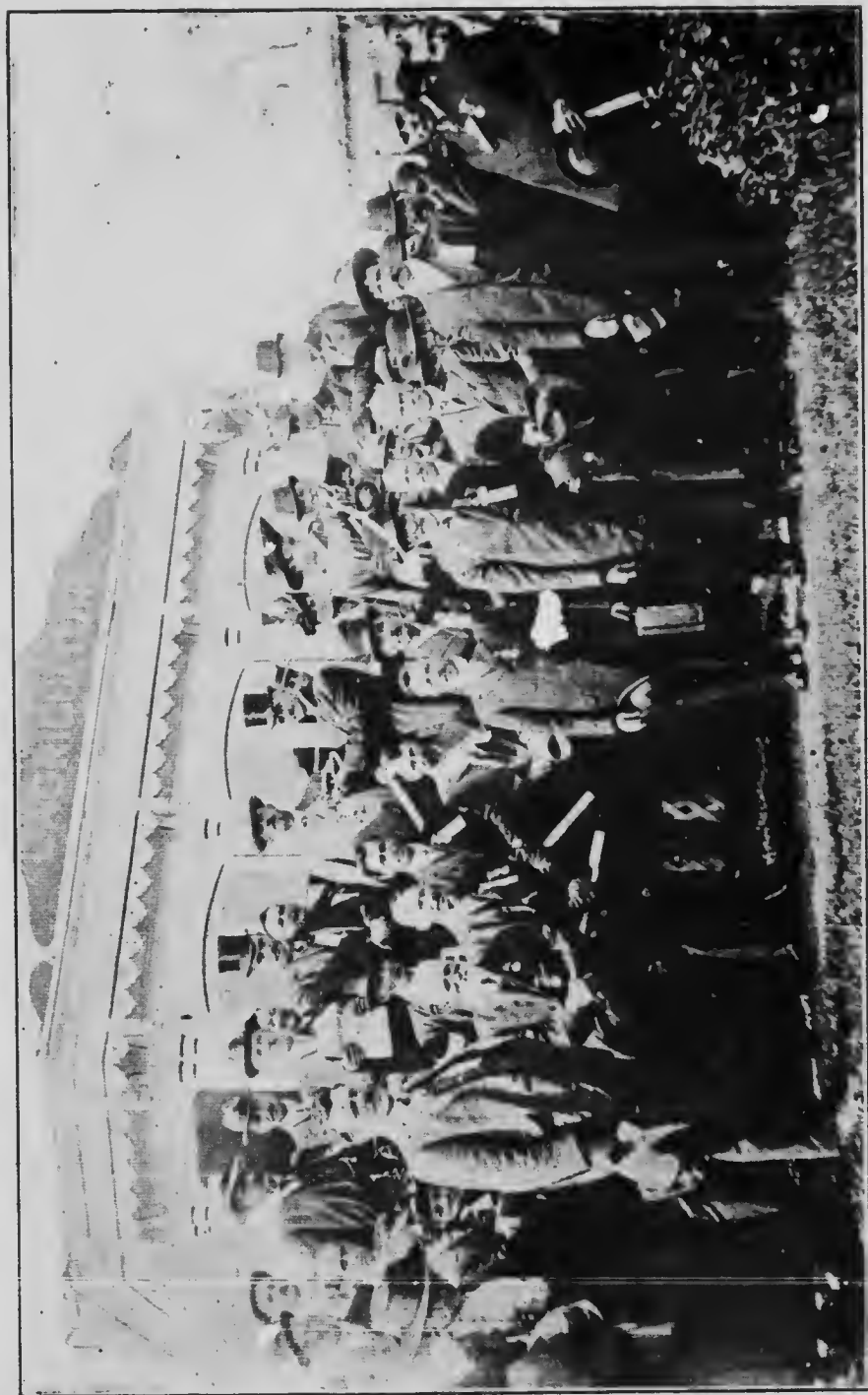
Les fêtes de 1918.—L'Exposition Provinciale de Québec de 1918, a été remarquable à plus d'un titre. D'abord elle fut la dernière de la période de guerre : car, ici, il convient de signaler que l'Exposition Provinciale de Québec, de 1914 à 1918, malgré la crise épouvantable, économique ou autre, qui s'est abattue non seulement sur l'Amérique non seulement sur le Dominion, mais sur l'Europe entière, sur le monde, peut-on affirmer, est l'une de ces œuvres de paix qui a même progressé pendant la guerre.

Les fêtes du Mérite Agricole eurent lieu au Parc de l'Exposition, le 4 septembre ; malgré les circonstances de guerre l'hommage aux cultivateurs fut aussi vivace et profond qu'aux manifestations des années précédentes.

La cérémonie de la distribution des médailles a été des plus brillantes. A part les officiers et les commissaires de l'Exposition, dont M. L.-A. Cannon, C.R., M.P.P., président de la Commission, on remarquait l'honorable J.-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, l'honorable J.-A. Tessier, ministre de la Voirie et l'un des lauréats de la médaille d'argent au dernier concours du Mérite Agricole, MM. Anselme Cabanna et Jos. Couture, tous deux lauréats de la médaille d'or ; M. le Dr Bordelean, député de Champlain et le Dr V. Roy, député de Lévis et plusieurs officiers du ministère de l'Agriculture. D'éloquents discours furent prononcés à cette occasion au cours desquels on célébra à l'envie les mérites du cultivateur et ses succès.

Cette démonstration se déroulait dans l'avant-midi, au Pavillon du Ministère de l'Agriculture alors que la foule des visiteurs envahissait le Parc.

Dans la soirée les Lauréats du Mérite Agricole furent les hôtes de la Commission à un lunch " de guerre " servi au grand restaurant du Palais Central. Les convives étaient au nombre de près de 300. M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission, au nom de cette dernière, remercia les Lauréats et les Exposants, de leur coopération au succès de cette fête, les invita à s'intéresser davantage, par des suggestions d'actualité agricole, au développement de l'Exposition Provinciale de Québec, l'occasion exceptionnelle et régulière pour les



L'honorable Ministre de l'Agric. Maire décoré de la Médaille d'Or, M. Anselme Cabana, de St-Cuthbert de Berthier.

cultivateurs de cette Province de témoigner de leurs progrès. Puis les Lauréats entonnèrent avec enthousiasme l'hymne au drapeau. Plus tard, dans la soirée, ce bel hymne fut exécuté sur la grande estrade par M. Moïse Raymond avec accompagnement de la Musique Militaire Française, engagée par la Commission.

La 5ème division. — Comme le concours du Mérite Agricole a lieu, cette année, dans la cinquième division, il convient de signaler, ici, les quelques remarques faites, à la fin du lunch, par M. J.-D. Guay, de Chicoutimi, l'un de ceux qui se sont le plus efficacement occupés des développements de l'agriculture dans cette région du Saguenay. M. Guay a exprimé énergiquement le vœu de voir les cultivateurs de la 5e division prendre part en grand nombre au prochain concours : il demande à la Commission de faire en sorte de fournir aux cultivateurs de cette région tous les avantages possibles et il promet en retour, leur entière coopération.

La cinquième division où se fait, cette année, 1919, le concours du Mérite Agricole, se compose des comtés suivants : Charlevoix, Chicoutimi, Lac-St-Jean, Montmorency, Portneuf, Québec et Saguenay — sept comtés. Ces comtés forment la région agricole par excellence et il n'y a pas de doute que les résultats du concours de 1919 seront particulièrement intéressants.

M. L.-A. Cannon, C.R., M.P.P. — Mais revenons aux manifestations qui eurent lieu dans l'avant-midi du 1 septembre, en l'honneur des Lauréats du Mérite Agricole : le président de la Commission, M. L.-A. Cannon, qui a été réélu cette année à cette charge importante, a prononcé, à cette occasion, un fort éloquent discours. Après avoir fait un heureux rapprochement entre l'objet des fêtes de la veille à la gloire de Louis Hébert, premier cultivateur canadien, et celles du jour en l'honneur des descendants de Louis Hébert : après avoir rappelé par des mots touchants, la situation tragique de la guerre qui était à l'heure présente dans toute son horreur il dit ce que la civilisation menacée par la barbarie attendait de l'agriculture, la grande nourricière des peuples. M. Cannon développa les grandes lignes de la tâche capitale qui incombait au peuple de notre province de Québec, avant tout un peuple d'agriculteurs. Cette grande tâche, c'est de fournir le plus possible aux nations alliées des énormes quantités de matières alimentaires dont elles ont besoin !

Il constate cependant qu'il prêche des convertis car jusqu'à présent les cultivateurs québécois ont courageusement et heureusement fait face à la situation, tous nos cultivateurs, proclame-t-il, soldats héroïques de la grande armée de l'arrière, — le corps immense du ravitaillement — ont noblement accompli leurs devoirs ? Ils ont été en cela efficacement aidés par un Gouvernement soucieux des progrès agricoles et surtout par le ministre de l'Agriculture, l'honorable J.-Ed Caron, dont il fait l'éloge du dévouement et des idées, véritablement progressives, idées et dévouement qui ont imprimé à l'Agriculture en notre Province, durant les dernières années, un élan qui la met au premier rang de toutes celles du Dominion.

M. Cannon dit ensuite le travail de la Commission pour faire des fêtes du Mérite Agricole les plus belles et les plus instructives en même temps que les plus patriotiques de toutes celles de l'Exposition Provinciale : il termine en renouvelant aux cultivateurs l'assurance d'un concours encore plus énergique, si possible, de la part de la Commission en faveur des développements de l'Ordre des Chevaliers du Sol.

Les honorables MM. Caron et Tessier. — Les honorables MM. J.-Ed Caron et J.-A. Tessier, qui adressaient aussi la parole en cette occasion mémorable ne furent pas moins éloquents.

L'honorable M. Caron fait heureusement remarquer le grand mérite de la Commission de l'Exposition d'avoir fait renaitre pour ainsi dire le Mérite Agricole qui, après des débuts brillants, semblait quelque peu perdre de son importance quand la Commission de l'Exposition aidée par le département de l'Agriculture l'éleva à la hauteur d'une institution nationale à laquelle veulent maintenant appartenir tous les cultivateurs de progrès. L'année 1915, dit-il, a marqué une étape dans l'histoire du Mérite Agricole. Cette étape se maintient avec des progrès toujours plus remarquables chaque année. Il signale l'insigne honneur qu'ont ressenti, en 1917, les nombreux chevaliers du Mérite Agricole de compter dans leurs rangs un prêtre distingué de la province, M. l'abbé Côté, de St-Alexis de Matapédia ; puis cette année 1918, un honneur de plus à signaler, car les Chevaliers comptent parmi eux deux femmes : on pourrait désormais ajouter à la devise de l' "Année de l'Éveil National" cette autre devise " l'Année du Pouvoir Féminin ". Enfin, troisième grand honneur, un Minis-

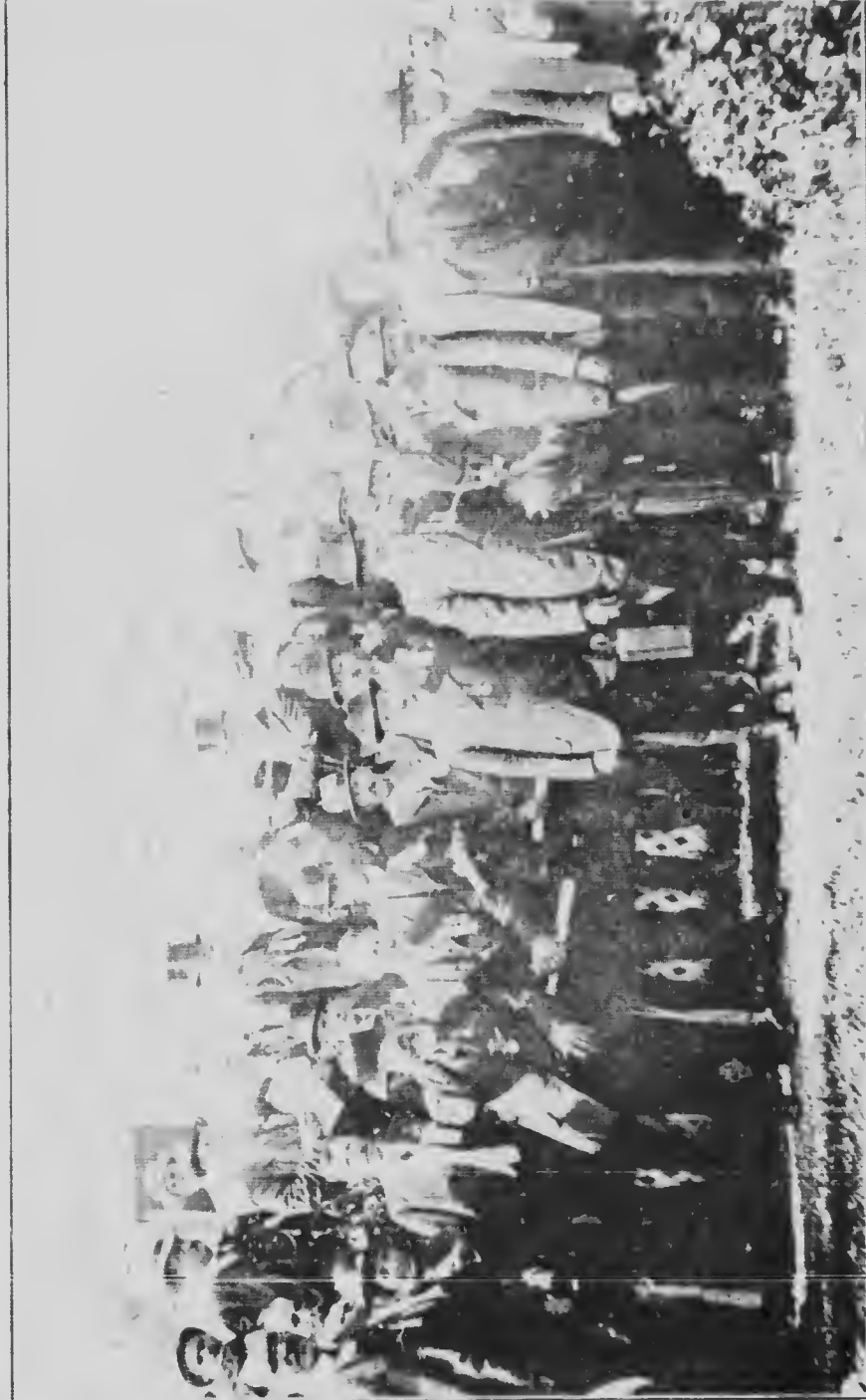
tre de la Couronne prend rang parmi les chevaliers de la Terre, c'est donc que toutes les classes de la société veulent s'occuper de l'agriculture ; alors le succès est assuré pour l'avenir.

Invité à prendre la parole, l'honorable M. J.-A. Tossier, ministre-lauréat, fait un vibrant éloge de l'agriculture et des cultivateurs et se proclame le plus heureux des hommes d'être l'un de ces derniers. Il affirme que son titre de Lauréat est le plus beau qu'il ait reçu dans toute sa vie publique ; c'est celui qui lui tient le plus au cœur.

M. Anselme Cabana. Parmi les autres personnages appelés à prendre la parole en cette circonstance et qui furent MM. Bordeleau, député de Champlain, le Dr V. Roy, député de Lévis, M. Jos. Couture, l'un des Lauréats, solons M. Anselme Cabana, de Saint-Cuthbert, comté de Berthier, lauréat de la Médaille d'Or du Mérite Agricole pour 1918. M. Cabana n'a pas fait un long discours ; mais il a fait beaucoup plus. Il a doté notre province de l'une des plus belles fermes de l'Amérique du Nord, et par son travail, par son énergie, son initiative, ses belles qualités d'ordre, de méthode, de bon jugement, il a peut-être donné un exemple à tous les cultivateurs de la province qui veulent arriver au succès. La terre de M. Cabana contient 128 arpents en superficie, dont 120 en culture et il sait la traiter comme elle l'exige par un système de culture des plus rationnels ; aussi sa terre est devenue d'une fertilité fort durable et productrice des plus abondantes récoltes. A force de bon travail, elle est devenue parfaitement propre à la culture des grains, du trèfle et du mil et aussi à celle des légumes dans les parties les moins argileuses.

M. Cabana pratique le système de culture à base de prairie qui entretient le sol suffisamment riche en humus, formé de gazon et de fumier, et qui constitue une suffisante proportion de matière organique. La terre est divisée en deux dans le sens de la longueur et partout les clôtures sont en parfaite condition de même que le système d'égoût qui est parfait. Les bâtisses, comme la terre, sont en excellent état d'ordre, d'entretien et de propreté. Les étables et les granges sont des plus confortables et pourvues de toutes les améliorations modernes. La maison est de première classe de même que les dépendances et le tout annonce la parfaite aisance de son propriétaire.

Élevage et culture. — M. Cabana n'est pas seulement un cultivateur modèle, nous assure le professeur Marsan qui nous fournit ces notes : il est aussi un éleveur fort intel-



L'Honorable Ministre de l'Agriculture accompagné du Président de la Commission de vote de la Motion d'Adresse
du Meuble Agricole son collègue l'honorable M. J. A. Fessenden, ministre de la Ville.

ligent. Il n'élève que des animaux de race pure. À tous ses animaux M. Cabana donne tout le confort que l'on peut se l'aider.

Quant à la culture, le beau foin abonde sur la terre de M. Cabana : au cours de la visite des juges du Mérite Agricole, en 1918, sur la terre de M. Cabana, les cultures étaient de toute beauté, et, à ce propos, M. Marsan, secrétaire des juges, fait remarquer : " M. Cabana devra récolter en blé, puis pois et fèves des quantités bien supérieures au besoin de sa consommation domestique. S'il en était ainsi de tous les cultivateurs de la province, celle-ci pourrait se fournir tout le blé dont elle a besoin."

Tel est le lauréat de la médaille d'or pour 1918 ; non seulement sa paroisse, non seulement son comté peuvent en être fiers, mais la province de Québec peut se réjouir de le compter parmi les grands facteurs de sa prospérité.

M. Cabana aura-t-il ses mérites surpassés dans le concours de l'année 1919 ? L'avenir, un avenir prochain, le dira.





M. le Dr. Bouché, député de Champlain, reçoit le privilège en vie, les physiologistes Finckh, de décorer
l'un des Lauréats du Mérite Agricole, Mme Eug. Berner, de St-Sauvlas de Champlain.

UN VOEU NATIONAL

Au cours des fêtes du Mérite Agricole de 1917, à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de Louis Hébert, pour la première fois on lança l'idée de la construction d'un Palais du Mérite Agricole qui serait en même temps le Palais de l'Agriculture au Parc de l'Exposition Provinciale et un monument éternel élevé à la mémoire du premier cultivateur du Canada. Le premier-ministre, sir Lomer Gouin, et l'honorable J.-Ed Caron, ministre de l'Agriculture, approuvèrent éloquentement cette heureuse idée.

Un peu plus tard, à peu près tous les survivants parmi les Lauréats du Mérite Agricole, au nombre d'environ 500, représentant tous les comtés ruraux de la province, signèrent avec enthousiasme, les formules d'adhésion au projet et la demande que l'on faisait au Gouvernement provincial de réaliser le projet.

Pendant les fêtes de 1918 on formula encore avec d'autant d'énergie ce vœu qui est maintenant général.

C'est le vœu national, parce que c'est celui de tous les cultivateurs, le vœu de l'agriculture.

Mais à cause de la guerre qui jusqu'au mois de novembre dernier se déchaînait sur le monde entier et de la crise économique et monétaire qui l'accompagnait, on remit à plus tard *après la guerre*, la réalisation de ce grand projet.

Maintenant, la guerre est finie ; le monde renaît à l'espérance, il faut construire et reconstruire. Dans toute notre province les cultivateurs qui ne sentent plus peser sur leurs épaules, le cauchemar de la guerre, se sentent animés des plus louables ardeurs... C'est le temps de réaliser cet espoir qu'ils caressent depuis bientôt trois ans, de

voir s'ériger au Parc de l'Exposition Provinciale presque au cœur de la " capitale agricole de la province " un édifice destiné exclusivement à l'agriculture, digne de notre province, des artisans de notre développement national, digne de la grande figure qu'il évoquera, digne enfin du gouvernement, qui aura mené à bonne fin cette patriotique et noble entreprise.

Les plans sont prêts déjà : ils n'attendent plus, pour être exécutés, que la coopération et l'expression de toutes les bonnes volontés. Il y a donc toutes les raisons de croire que le temps n'est pas loin où en honorant l'agriculture de cette façon splendide, la province aura récompensé de la façon qu'il mérite " l'ouvrier de la charrue, le plus noble de tous les ouvriers ", comme le disait en 1890 Honoré Mercier, l'immortel fondateur du Mérite Agricole.



Le Vert et Rouge

Sur l'air de : " O Canada " !

I

O laboureur, artisan des sillons,
C'est chapeau bas que nous te saluons !
Grâce a toi la terre féconde
Nourrit l'humanité.
Tu charrue est l'axe du monde,
Et ta foi, sa clarté.
Chante en ce jour la moisson blonde,
Mais plus encor, la sainte liberté ! (bis)

II

Retourne au sol, où lèze le froment,
Fuis la cité qui l'épuise et te ment,
Fils prodigue, ou garde ta place
Au toit trop tôt quitté ;
Reviens vivre au sein de ta race
Garde lui ta fierté !
L'" étoffe grise " est ta cuirasse,
Reprends-la donc avec ta liberté ! (bis)

III

Vaillant colon, que tes d'acier
Fassent grandir le règne du fier !
Souriens-toi qu'il voulut ta gloire
Et ta prospérité ;
Il lança ton nom dans l'Histoire
Vers l'immortalité,
Reste fidèle à sa mémoire
Car tu lui do's ta noble liberté ! (bis)

IV

Foi, fils des champs, qui port sur ton cœur
Avec amour l'emblème du vaillant cœur,
Par toi le Mérite Agricole
Est partout respecté ;
Dans les plis de ton drapeau volé
La sainte vérité !
Le Vert et Rouge est le symbol
De ta grandeur et de ta liberté (bis)

Ottawa, le 2 aout, 1916.

MATRICE MORISSET

Imprimerie et reliure l'Action Sociale Limitée







*C'est par la mort que les grands
généraux arrivent à la victoire ;
c'est par la vie, messieurs les
cultivateurs, que vous y arrivez
de votre côté.*

(Honoré Mercier 1890).



Honneur ! Gloire ! et Bienvenue

à tous les dignes Lauréats

du

Mérite Agricole

qui seront l'objet de
grandioses démonstrations sympathiques

Le Mercredi, 3 septembre

à

**L'EXPOSITION PROVINCIALE
DE QUÉBEC**

28 AOUT — 1919 — 6 SEPTEMBRE

